

Vitalité Océane

Paramétrage des différentes activités

-- Saison 2024-2025 --

Sommaire.

Ce document se décompose en 5 parties.

- A- Les tarifs .
- B- Configuration des activités.
- C- Les paramétrages : légende.
- D- Critères de sélection pour les activités avec liste d'attente.
- E- Comment valider une proposition pour intégrer une liste principale ?

Partie A

Les tarifs

La cotisation varie en fonction du nombre d'activités pratiquées. Elle comprend :

- la part FFRS + la ou les assurances pour environ 26 € l'ensemble (fonction des assurances retenues) ;
- la part CODERS de 6 € ;
- la part fixe club de 35 € + 5 € l'activité.

Nb activités (*)	Cotisation annuelle	Carte découverte (Validité 3 mois non renouvelable)
1	72,00 €	21,00 €
2	77,00 €	26,00 €
3	82,00 €	
4	87,00 €	
5	92,00 €	
6	97,00 €	
7	102,00 €	

La pratique des activités est autorisée dès lors qu'il y a eu règlement.

(*) Remarque : la pratique de la même activité sur deux créneaux horaires est considéré, dans le tableau des cotisations, comme deux activités.
On peut retrouver ce cas en « Marche Océane » et en « Pétanque ».

Partie B	Configuration des activités
-----------------	------------------------------------

Activités sportives					
Activité	Séance	Jauge	Paramétrage	Restriction	Test essai obligatoire (sécurité) ⁽¹⁾
Activ'Mémoire	Mardi 9h15 à 10h15	18	FIFO	1 seul choix possible sur les 2 séances.	Non
	Mardi à 10h30 à 11h30	18	FIFO		
Gym F	Vendredi 9h00 à 10h15	23	FIFO	1 seul choix possible sur les 2 séances.	Non
	Vendredi 10h30 à 11h45	23	FIFO		
Gym H	Mercredi 9h30 à 11h	26	FIFO		Non
Marche Océane	Lundi de 14h15 à 15h15	50	FIFO		Oui
	Mercredi de 14h15 à 15h15	50	FIFO		
	Jeudi de 10h30 à 11h30	20	FIFO		
Marche nordique	Mardi à 13h30	70	FIFO		Non
Modern Jazz	Mercredi 9 à 10h30	20	FIFO		Non
Pétanque	Lundi à 14h	30	FIFO	1 seul choix possible entre le lundi et le vendredi.	Non
	Jeudi à 9h30	30	FIFO		
	Vendredi à 14h	30	FIFO		
Qi Gong (débutants)	Jeudi à 9h	20	FIFO	1 seul choix possible sur les 2 séances.	Non
Qi Gong (confirmés)	Jeudi à 10h30	20	FIFO		
Randonnée pédestre	Jeudi à 13h30	120	FIFO		Non
Randonnée VAE (vélo assistance électrique)	Mardi à 13h30	28	FIFO avec liste d'attente et jauge à 0		Oui
Randonnée VTC	Lundi à 13h30	25	FIFO avec liste d'attente et jauge à 0		Oui

Début septembre, les dates de reprises des différentes activités seront précisées dans l'agenda club sur le site www.vitaliteoceane.fr

(1) Test d'essai obligatoire pour les nouveaux pratiquants des disciplines concernées :

Une séance est prévue pendant la semaine du 16 au 20 septembre pour vérifier votre aptitude à pratiquer la discipline en sécurité.

Pour avoir le droit d'effectuer cet essai, vous devez :

- lors de la prise de licence, avoir sélectionné l'activité concernée ;
- et être retenu en liste principale.

Si vous n'avez pas validé le test d'essai, pour vous faire rembourser, vous devez annuler votre commande dans les 14 jours (délai de rétractation) par rapport à la date d'achat.

Voici les différents cas de figures.

Nb activité(s) désirée(s)	Une seule	Plusieurs dont au moins une sans test.	Plusieurs dont aucune sans test.
Nb de commande(s)	Une seule commande contenant l'activité à tester.	Première commande avec toutes les activités sans test. Puis une commande par activité à tester. (il faut bien respecter cet ordre de prise de commande)	Première commande sans aucune activité (uniquement part FFRS et assurance) Puis une commande par activité à tester. (il faut bien respecter cet ordre de prise de commande)
Date commande	Le test doit être effectué pendant le délai de rétractation. Les commandes contenant les activités à tester doivent être prises moins de 14 jours avant la date du test.		
Annulation	Quand vous annulez, c'est tout le contenu de la commande qui est supprimé. C'est pour cette raison qu'il faut passer plusieurs commandes.		

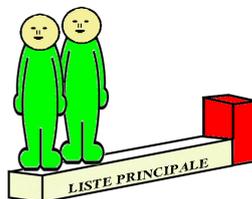
Activités ludiques				
Activité	Séance	Jauge	Paramétrage	Restriction
Chant	Vendredi à 14h30 Une fois tous les quinze jours	18 (3 musiciens) (15 chanteurs)	FIFO avec liste d'attente et jauge à 0	Obligation de pratiquer au moins une activité sportive.
Dessin Peinture	Lundi 9h30 à 12h	10	FIFO avec liste d'attente et jauge à 0	Obligation de pratiquer au moins une activité sportive.
Œnologie	Mercredi 18h à 20h Une fois par mois	20	FIFO avec liste d'attente et jauge à 0	Obligation de pratiquer au moins une activité sportive.

Début septembre, les dates de reprises des différentes activités seront précisées dans l'agenda club sur le site www.vitaliteoceane.fr

Le paramétrage des activités sont les suivants :

- **FIFO (premier arrivé, premier servi) avec une jauge correspondant à la capacité d'accueil de l'activité sans liste d'attente.**

Une activité club avec jauge FIFO (ex: 5 personnes) garantit une place pour l'adhérent mais requiert un paiement immédiat pour cette activité; le 6^{ème} ne peut acheter cette activité et n'est pas mis en liste d'attente.



Les adhérents sont retenus dans l'ordre d'inscription.



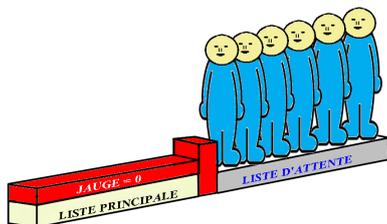
La jauge est atteinte. La liste principale est complète.



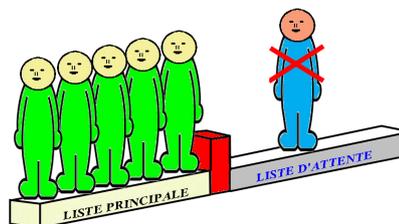
Les adhérents suivants ne peuvent pas sélectionner cette activité.

- **FIFO (premier arrivé, premier servi) avec liste d'attente et jauge à zéro.**

Tous les adhérents sont placés en liste d'attente. C'est l'équipe dirigeante qui intègre les personnes en liste principale.



les adhérents sont placés directement en liste d'attente dans l'ordre d'inscription.

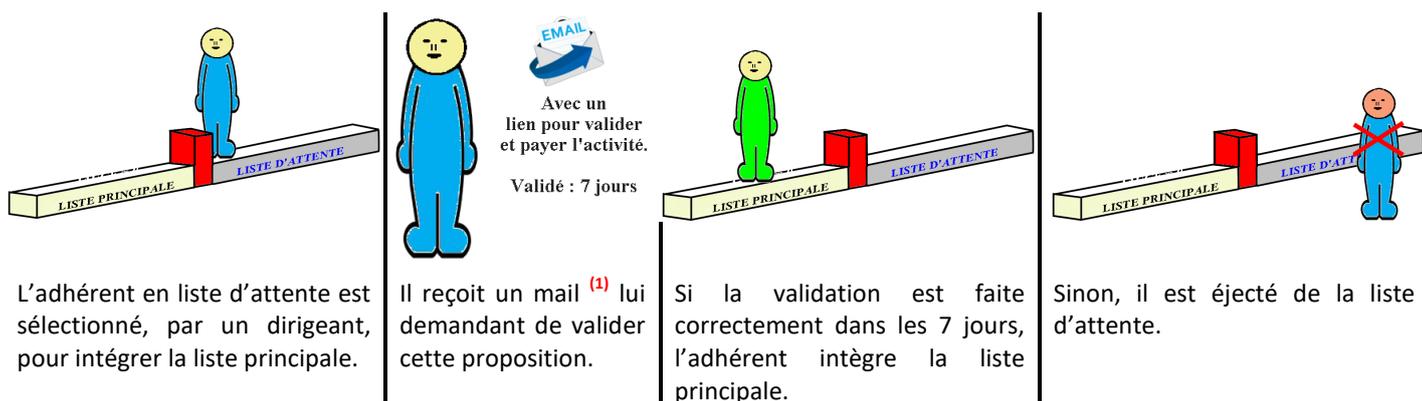


Le choix des personnes, pour intégrer la liste principale, se fait en fonction des critères de sélection de l'activité.

Remarque : la jauge, initialement réglée à 0, évolue en fonction du nombre de personnes qui ont été intégrées en liste principale. Lorsqu'elle est égale à la capacité d'accueil (voir « **Partie B** »), il est inutile de se positionner sur cette activité.

Partie D Critères de sélection pour les activités avec liste d'attente et/ou test obligatoire

Activité	Critères de sélection	Les personnes non concernées
Randonnée VAE (Vélo Assistance Électrique)	Pour les anciens et les adhérents actuels de cette activité, avoir respecté la charte vélo.	X
	Pour les nouveaux, avoir validé le test d'essai.	Les adhérents de l'activité de la saison précédente
Randonnée VTC	Pour les anciens et les adhérents actuels de cette activité, avoir respecté la charte vélo.	X
	Pour les nouveaux, avoir validé le test d'essai.	Les adhérents de l'activité de la saison précédente
Marche Océane	Pour les anciens et les adhérents actuels de cette activité, avoir respecté la charte marche océane.	X
	Pour les nouveaux, avoir validé le test d'essai.	Les adhérents de l'activité de la saison précédente
Chant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adhérent à cette activité, saison 2023-2024 : <ul style="list-style-type: none"> - pratiquer régulièrement une activité sportive à Vitalité Océane ; - être assidu à l'activité chant. ➤ Pour la saison 2024-2025 : être retenu en liste principale à une activité sportive de Vitalité Océane. 	Les 3 musiciens
Dessin Peinture	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adhérent à cette activité, saison 2023-2024 : <ul style="list-style-type: none"> - pratiquer régulièrement une activité sportive à Vitalité Océane ; - être assidu à l'activité dessin-peinture. ➤ Pour la saison 2024-2025 : être retenu en liste principale à une activité sportive de Vitalité Océane. 	L'animateur
Œnologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adhérent à cette activité, saison 2023-2024 : <ul style="list-style-type: none"> - pratiquer régulièrement une activité sportive à Vitalité Océane ; - être assidu à l'activité œnologie. ➤ Pour la saison 2024-2025 : être retenu en liste principale à une activité sportive de Vitalité Océane. 	L'animateur



Remarque

Si par mégarde vous n'avez pas validé votre adhésion à cette activité dans les 7 jours, vous serez automatiquement retiré de la liste d'attente. Pour pouvoir l'intégrer de nouveau, il faudra passer une nouvelle commande.

Comment valider sa demande d'adhésion ?

(1) Détail de la validation à partir du mail.

Si vous souhaitez toujours pratiquer cette activité, vous devez cliquer sur le lien pour valider votre choix.



Exemple de mail reçu.

Vous devez ensuite préciser comment vous voulez régler, soit par :

- chèque, déposer le sous 8 jours dans la boîte aux lettres du club qui se trouve à la maison des associations, 25 rue du Maréchal Foch, Concarneau ;
- carte bancaire, régler en ligne.

Ce message signifie que tout s'est correctement passé. Vous avez donc correctement validé votre inscription. Vous pouvez ensuite fermer cette fenêtre.



Fenêtre de confirmation de validation.